

Action Civique Intempestive
Pour un bail associatif et une rénovation douce au 1-3 rue Lissignol





L'association Action Civique Intempestive

L'association Action Civique Intempestive (ACI) regroupe les habitants et autres utilisateurs de l'immeuble du 1-3 rue Lissignol, propriété de la Ville de Genève. Depuis 20 ans, l'ACI gère de façon collective cet immeuble dans le cadre d'un contrat « de confiance » renouvelé tacitement de mois en mois. Par ce contrat, la Ville cède l'usage du bâtiment à l'ACI qui en contrepartie verse une contribution de solidarité à Carrefour-Rue, association d'action sociale auprès de personnes sans abri et démunies.

L'association compte actuellement une cinquantaine de membres :

- 35 habitants qui occupent 15 appartements et qui se répartissent en six familles avec enfants, quatre couples sans enfant et neuf célibataires vivant seuls ou en cohabitation ;
- une quinzaine d'artistes qui utilisent les ateliers ou les locaux de répétition dans les combles et les caves ;
- une tatoueuse qui officie dans une arcade.

L'association attribue les appartements et locaux vacants selon des critères équitables visant à maximiser le taux d'occupation de l'immeuble tout en favorisant les personnes à bas revenus. Elle nomme en son sein des commissions spéciales, responsables de la gestion des affaires courantes, de l'entretien des locaux ou de la réalisation d'activités conviviales favorisant la vie de quartier. Son ouverture sur la Cité a notamment été remarquée lors de l'organisation des « Fêtes à Théo » et de l'aménagement de la rue piétonne.

Aujourd'hui, le but de l'ACI est de maintenir la vie associative et le logement bon marché en Ville de Genève, en poursuivant la gestion collective de l'immeuble du 1-3 rue Lissignol.



Une longue histoire

L'ACI est née en 1989 à l'issue de négociations entre l'association de squatteurs RHINO et le Service immobilier de la Ville de Genève, dirigé alors par Claude Haegi. Les revendications des membres de RHINO étaient de rendre possible au centre ville la gestion collective de logements à des prix abordables aux étudiants et aux artistes. Dans ce but, elle a occupé en 1988 les fameux immeubles du 12-14 boulevard de la Tour et du 24 boulevard des Philosophes.

Suite à cette occupation, la Ville de Genève a proposé à RHINO de s'installer dans l'immeuble du 1-3 rue Lissignol. Etant donné la taille nettement plus réduite des lieux, seule une partie des squatteurs ont accepté la proposition et ont fondé en 1989 l'association Action Civique Intempestive. Dès lors, la Ville de Genève leur a accordé un contrat « de confiance » pour la gestion de l'immeuble.

Les nouveaux habitants sont entrés dans un bâtiment à l'abandon : murs éventrés, vitres brisées, plafonds arrachés et sols jonchés de gravats. Durant plusieurs mois, ils ont nettoyé et complètement restauré l'ensemble des appartements, des caves et des combles. Seuls les travaux de plomberie et d'électricité, ainsi que la fourniture de briques et de plâtre ont été pris en charge par la Ville de Genève.

Vingt ans de cohabitation harmonieuse

L'immeuble a toujours abrité une belle diversité d'habitants : archéologues, artisans, danseurs, étudiants, graphistes, journalistes, musiciens, paysagistes, peintres, serveurs, sculpteurs, techniciens du spectacles, travailleurs sociaux.

Au cours de vingt années de cohabitation, la structure des appartements a régulièrement changé au gré des allées et venues : progressivement les grands appartements collectifs ont été aménagés en logements plus réduits pour des familles et des cohabitations à 3 ou 4 personnes. Ces modifications de la structure des appartements ont toujours été réalisées aux frais des habitants.



Vingt ans de dynamisme social et culturel

Dès 1989, le 1-3 rue Lissignol a accueilli des espaces de création et d'exposition : des locaux de répétitions, des ateliers d'artistes, un labo photo, un studio d'enregistrement et une galerie d'art.

De 1989 à 1997, l'ACI a animé, au rez-de-chaussée, « l'Imprimerie », lieu de rencontres et d'échanges où divers projets ont trouvé un terreau fertile. Parmi ces activités on peut citer : la Régie Pop, lieu d'échanges et d'information pour toutes personnes en mal de logement, les réunions de l'Intersquat, une librairie libertaire, un resto à une thune, des petits déjeuners littéraires, des soirées à thème et un club de go. A cette époque, sous l'Imprimerie, à la cave, se donnaient des conférences, des projections et des spectacles de théâtre.

De 1997 à 2004, la cave est devenue le fameux Madone Bar dans lequel se sont produits de grands noms de la musique alternative nationale et internationale. Cet espace culturel a été fermé en 2004 sur ordre de police et a ensuite été loué par la Ville à un particulier au grand dam de l'ACI.

Au dessus du Madone Bar, l'ACI a œuvré à l'ornementation végétale de la cour intérieure : figuiers, vignes vierges et noisetiers font le bonheur tant des habitants de l'îlot que des martinets qui y nichent chaque année. Dans la rue Lissignol, l'ACI a réalisé, en collaboration avec d'autres associations de quartier, plusieurs « Fêtes à Théo » qui ont réuni de façon conviviale les habitants de Saint-Gervais. Au programme : jeux populaires, repas chauds, défilés de mode, musique et cinéma de rue jusque tard dans la nuit. L'ACI a aussi fortement collaboré à l'aménagement piétonnier de la rue. Chaque année, dès le printemps, elle se charge d'y maintenir une ambiance fleurie et agréable.

Vingt ans de dialogue avec la Ville de Genève

L'ACI entretient des relations régulières avec la Ville de Genève. Les échanges se sont naturellement focalisés sur la rénovation du bâtiment et sur la pérennisation du statut de l'association en tant que gestionnaire du lieu. Celle-ci a toujours considéré qu'une rénovation douce de l'immeuble et un « bail associatif » seraient les solutions adéquates pour développer son expérience de gestion collective. Au cours de ces trois dernières années, l'ACI a resserré ses relations avec le Conseil administratif de la Ville qui a prêté une oreille attentive à ses propositions.

Un projet d'avenir

L'ACI a un rêve: poursuivre durablement la gestion collective de l'immeuble du 1-3 rue Lissignol. Elle tient en effet à maintenir les relations de convivialité entre voisins et à faire fructifier le fort dynamisme social qui anime la rue et le quartier. Pour ce faire, elle souhaite d'une part obtenir un « bail associatif » et d'autre part participer à la rénovation programmée de l'immeuble.

Pour un bail associatif

Par « bail associatif » s'entend une convention durable entre la Ville de Genève, propriétaire de l'immeuble, et l'association ACI. Dans ce cadre, l'ACI conserverait la possibilité de choisir les habitants et autres utilisateurs des locaux : elle le ferait toujours dans le but de maximiser le taux d'occupation des appartements et en favorisant les habitants à bas revenu. Mais en plus, elle privilégierait les nouveaux venus motivés par une participation active à la vie collective de l'immeuble.

Par ailleurs, l'ACI souhaite conserver sous son toit des espaces communs, des ateliers et des locaux de répétition, ainsi que des lieux ouverts au public comme une galerie d'art et une salle de concert. A plus long terme, elle aimerait également pouvoir gérer l'occupation de toutes les arcades de l'immeuble.

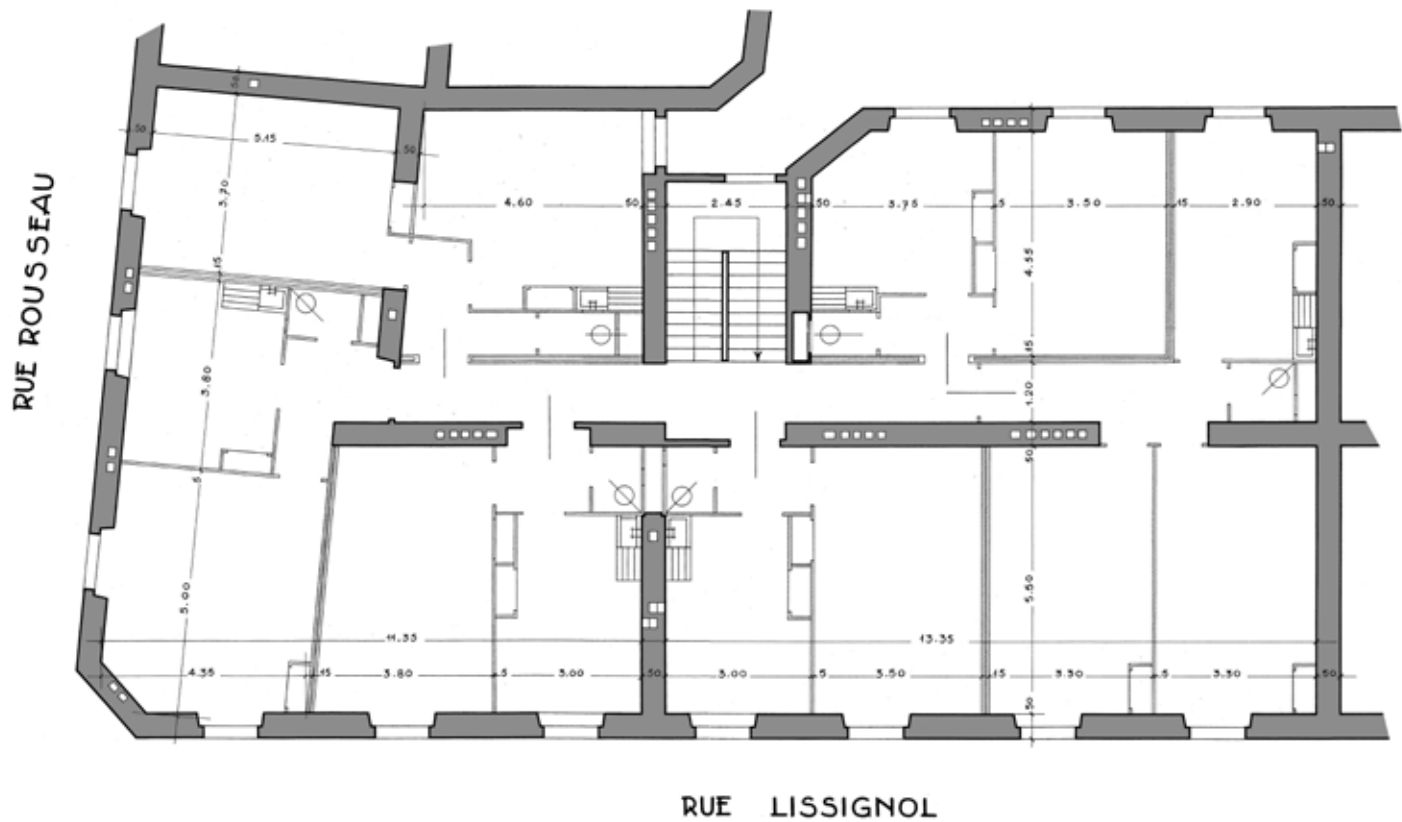
Pour une rénovation douce

La rénovation de l'immeuble du 1-3 rue Lissignol est programmée par la Ville de Genève. L'ACI tient à y collaborer en participant tant à l'élaboration du projet qu'aux travaux eux-mêmes.

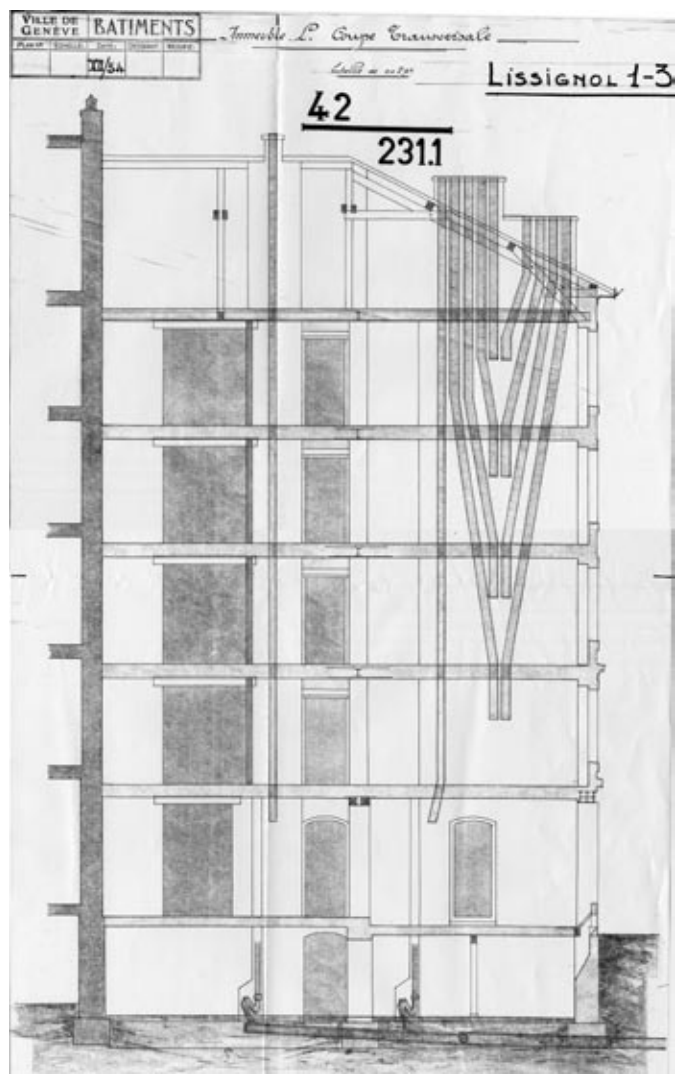
Plusieurs expertises mandatées par la Ville ont montré que la structure actuelle de l'immeuble est saine. La toiture a été refaite à neuf en 1995. L'ACI est donc en faveur d'une rénovation douce limitée à l'essentiel : réfection des façades, installation d'un chauffage central, remplacement de la plomberie et de l'électricité, installation des sanitaires de base (chauffe-eau, éviers, W.-C., douches). Autant que possible, l'ACI souhaite que soient privilégiées des options écologiques.

Les habitants réaliseraient à leur charge les finitions intérieures des appartements : réfection des sols et des murs, peintures des murs et des plafonds. Les espaces communs, les ateliers et les locaux de répétition seraient rénovés par les utilisateurs respectifs.

Une rénovation douce et une prise en charge des finitions par l'ACI permettraient de limiter le coût des travaux et de maintenir, ainsi, des loyers bon marché. Cela laisserait également à l'association la liberté de modifier la structure des appartements en fonction de l'évolution des situations familiales et des cohabitations.



plan d'un étage du bâtiment (mai 1955)



coupe transversale du bâtiment (décembre 1954)

Riche de ses vingt ans de gestion collective du 1-3 rue Lissignol, l'association ACI souhaite obtenir un bail associatif auprès de la Ville de Genève et participer à la rénovation de l'immeuble.

Le 24 mars 2009, le Conseil administratif présentera à l'ACI ainsi qu'à d'autres associations d'habitants de Saint-Gervais la « politique de location » qu'il entend appliquer lorsque son projet global de rénovation du quartier aura abouti. Le Conseil administratif tiendra-t-il compte des propositions faites par l'ACI ?

Document réalisé en mars 2009

à l'occasion des 20 ans de l'association ACI

Contacts

Marc Berman : 022 738 54 88

078 628 14 43

Pierre-Yves Nicod : 022 731 69 73

